



Soutien d'urgence aux pêcheurs de la Bande de Gaza

Sommaire

Le projet de 4 mois ici proposé permettra au Syndicat général des marins pêcheurs de la Bande de Gaza de subvenir aux besoins de 955 familles de pêcheurs les plus vulnérables à travers de réparation de bateaux et filets de pêche et de distribution de nouveaux filets. L'action comprend deux groupes de bénéficiaires: (a) des propriétaires de petits bateaux et de filets de pêche qui ont été endommagés pendant le conflit de janvier 2009 et (b) des pêcheurs qui dépendent de ces bateaux pour leur subsistance (qui peuvent êtres des réfugiés de familles nombreuses ou des non réfugiés qui ne reçoivent pas d'autre forme d'aide). Ces familles sont aujourd'hui incapables de subvenir seules à leurs besoins en raison de la destruction et de l'endommagement des bateaux pendant le conflit et les effets du blocus et autres contraintes imposées par le gouvernement israélien pendant les dernières années. Le projet sera mis en œuvre par le Syndicat général des marins pêcheurs de la Bande de Gaza (dénommé ci-après « le Syndicat ») avec le soutien de l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), une organisation française non gouvernementale active dans les Territoires palestiniens occupés.

L'expérience et la capacité de l'organisation dans la Bande de Gaza

Fondé en 1996 le Syndicat général des marins pêcheurs est devenu aujourd'hui le principal syndicat pour les pêcheurs dans la Bande de Gaza. Tous les pêcheurs de Gaza en sont membres et le Syndicat est le mieux en mesure d'identifier les familles de pêcheurs les plus vulnérables dans les différents gouvernorats. L'objectif du Syndicat est surtout de représenter les droits des plus de 2,500 membres pêcheurs à l'échelle nationale et internationale, mais aussi de promouvoir le commerce et le développement des capacités commerciales. Les pêcheurs doivent informer le Syndicat de leurs revenus et d'autres formes de soutien reçues, ce qui permet au Syndicat de produire régulièrement des rapports sur les tendances des revenus dans le secteur. En outre, le Syndicat suit aussi les changements de population de poissons pour pouvoir mieux identifier les problèmes de surpêche et pour aider à stabiliser les prix des poissons sur le marché. Dans le passé le Syndicat a travaillé avec de nombreuses organisations internationales, telles que le Programme alimentaire mondiale (PAM), la Croix Rouge/le Croissant Rouge, UNRWA, Mercycorps et Norwegian People's Aid pour mettre en œuvre avec succès des projets de réparation de bateaux et de filets, des distributions de matériaux et une variété de projets de Travail contre Paiement (TCP).

Pour plus d'information sur le Syndicat voir Annexe I.

Evaluation des besoins et premières constatations

Contexte: Avant même le dernier conflit qui a commencé le 27 décembre 2008 les pêcheurs de la Bande de Gaza souffraient des restrictions israéliennes, telle que l'interdiction de pêche au-delà de 2 a 6 miles nautiques (environs 11 km) de la côte. Pendant les dix dernières années les revenus annuels dans le secteur ont baissé de 50% et le nombre de pêcheurs enregistrés a diminué de 10,000 a 2,500 personnes. ¹

Avec le conflit de janvier 2009 les moyens de subsistance des pêcheurs de Gaza sont devenus encore plus précaires et ont atteint une limite critique : le secteur a perdu plus de USD 175 millions, dû au fait que les pêcheurs ne pouvaient pas travailler pendant la guerre. ² Beaucoup de bateaux et de filets de pêche ont été sévèrement

¹ OCHA Special Focus: An Industry in Danger (2007) http://www.reliefweb.int/rw/RWFiles2007.nsf/FilesByRWDocUnidFilename/EGUA-72DMZ6-full_report.pdf

² Informations collectées par le Syndicat des marins pêcheurs (voir la section sur les partenaires ci-dessous pour plus d'informations) Syndicat général des marins pêcheurs / ACTED TPO – Soutien d'urgence aux pêcheurs de la Bande de Gaza





endommagés ou détruits par les bombardements et les éclats d'obus. L'impact se reflète dans les chiffres de productivité du secteur qui montrent une baisse de 75% pendant les mois de février et mars en comparaison avec l'année précédente. Si les bateaux ne sont pas réparés et les filets remplacés dans les prochains mois , les pêcheurs de Gaza souffriront des pertes encore plus dévastatrices, surtout pendant la saison des sardines qui dure de septembre à novembre et qui est la saison la plus importante de l'année. Si les pêcheurs ne peuvent pas pêcher pendant cette saison ils ne parviendront plus du tout à subvenir à leurs besoins. Les stratégies d'adaptations classiques comme l'achat de la nourriture à crédit ont déjà été épuisées.

Les pêcheurs qui ne sont pas propriétaires de bateaux sont les plus vulnérables du secteur. Le propriétaire d'un bateau reçoit en général50% des revenus de la journée, tandis que les autres pêcheurs se partagent ce qui reste entre eux. Même si tous les bateaux endommagés sont réparés, la majorité des pêcheurs qui ne sont pas propriétaires ne parviendront pas à avoir assez de revenus pour subvenir complètement aux besoins de leur famille et auront besoin de sources de revenus supplémentaires, par exemple à travers des activités de TCP.

Evaluation d'ACTED des besoins: En partenariat avec le Syndicat, ACTED a réalisé une évaluation des besoins des pécheurs sur le terrain en mai 2009, comprenant : (a) 2 discussions en groupe avec des propriétaires de bateaux et avec des pêcheurs (non propriétaires) – une à Gaza Ville avec 16 pêcheurs et une à Deir Al-Balah avec 12 pêcheurs – , (b) 3 entretiens avec l'Association des marins pêcheurs de Gaza et (c) 3 entretiens avec des représentants clés du Syndicat. Les données ont été vérifiées et revalidées en juillet 2009.

Voir l'Annexe II pour plus d'information concernant l'évaluation.

A. Les besoins des propriétaires de petits bateaux: i) Réparation des bateaux: En tout 35 bateaux (3 fortement endommagés et 32 moyennement endommagés) ont été identifiés comme ayant été endommagés pendant le dernier conflit par des éclats d'obus, des coups de feu ou l'artillerie lourde (données du Syndicat). Un petit bateau transporte en général son propriétaire plus 4 autres pêcheurs. Les 35 bateaux représentent donc environ 175 pêcheurs, qui sont actuellement incapables de pêcher. Dans les discussions en groupe, les pêcheurs ont tous dit qu'ils ne pouvaient pas pêcher en raison des bateaux endommagés et tous les propriétaires de bateaux ont expliqué que leur première priorité est la réparation de leurs bateaux. ii) Filets de pêche: Au moins 400 propriétaires de petits bateaux ont informé le Syndicat que leurs filets de pêche avez été détruits ou endommagés par les bombardements, des éclats d'obus ou le fait que beaucoup n'ont pas pu ranger leurs filets a l'abri du soleil pendant la durée du conflit (l'accès au plages ou les pêcheurs laissent sécher leurs filets été devenu trop dangereux). Un petit bateau a la capacité de contenir 7 filets de pêche.

B. Les besoins des pêcheurs qui ne sont pas propriétaires de bateaux: i) Filets de pêche: Comme les propriétaires de bateaux, les pêcheurs (non propriétaires) ont aussi besoin de nouveaux filets ou de la réparation de filets endommagés pendant le conflit et/ou par l'usure. ii) Travail contre paiement (TCP): Comme ils sont les plus sévèrement affectés par la stagnation de la pêche et le manque de revenus, les pêcheurs (non propriétaires) ont le plus besoin des revenus supplémentaires qui peuvent être générés par des activités de TCP.

Objectifs de l'action

L'objectif principal de l'action est de donner les moyens aux familles de pêcheurs de retourner au travail. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

_

³ WFP Food Security Update, 24 March, 2009

⁴ D'autres organisations s'occupent déjà de projets pour réparer et reconstruire les bateaux les plus grands. Syndicat général des marins pêcheurs / ACTED TPO – Soutien d'urgence aux pêcheurs de la Bande de Gaza





- a) Permettre à 175 pêcheurs de retourner au travail grâce à la réparation de bateaux et à la distribution de filets de pêche (35 propriétaires de bateaux bénéficieront directement de la réparation et de la distribution de filets, et 140 autres familles (non propriétaires) bénéficieront de la pêche dede ces mêmes bateaux)
- b) Permettre à 800 autres pêcheurs de retourner au travail grâce à la distribution de filets de pêche ou de la réparation de filets peu endommagés.
- c) Soutenir les 120 familles les plus vulnérables à travers des activités de travail contre paiement (TCP)

Activités du projet

Première Phase: Réparation de bateaux et de filets de pêche des propriétaires de petits bateaux

Réparation de bateaux:

En tout <u>3 bateaux fortement endommagés</u> et <u>32 bateaux moyennement endommagés</u> seront réparés pendant une période de 4 semaines (la durée totale du projet est de 4 mois).

12 ouvriers qualifiés seront sélectionnés dans le cadre du Travail contre paiement (TCP) pour réparer les bateaux et les filets de pêche. Les réparations seront effectuées pendant une période de 4 semaines, dû à un manque d'ouvriers qualifiés. Durant cette période les propriétaires des bateaux et les pécheurs (non propriétaires) qui les utilisent pourront participer volontairement autravail.

Catégorie de bateau	Nombre de bateaux à réparer	Nombre d'ouvriers par bateaux	Durée de la réparation (par bateau)	Nombre total d'équipes embauchées	Durée totale de la réparation de tous les bateaux
Fortement endommagés	3	4 ouvriers	4 semaines	3	4 semaines
Moyennement endommagés	32	4 ouvriers	1 semaine	8	4 semaines

• Distribution de filets de pêche:

Pour remplacer les filets de pêche détruits pendant le conflit, 300 propriétaires de petits bateaux et 35 propriétaires de bateaux endommagés recevront des kits pour réparer leurs filets ainsi que des flotteurs (à peu près 50% seront des filets *maltash* et 50% seront des filets *shanshoula*). Ces bénéficiaires recevront aussi du fil pour réparer les filets de pêche peu endommagés. Les propriétaires des bateaux seront responsables de la réparation de leurs filets tandis que 80 ouvriers de TCP répareront les 300 autres filets.

Deuxième Phase: Distribution de filets de pêche

335 autres pêcheurs vulnérables recevront des nouveaux filets de pêche en deux phases de distribution. Les deux phases correspondront au cycle normal d'usure des filets pendant les saisons de pêche pour les pêcheurs qui n'ont pas les moyens d'acheter et réparer leurs propres filets. (Voir le budget pour plus de détail sur les prix). Les distributions auront lieu pendant une période de 5 jours, avec une journée de distribution pour chacun des 5 gouvernorats de Gaza. La seconde phase de distribution sera effectuée 2 mois plus tard.

Nombre de bénéficiaires

	Bénéficiaires	Nombre
A.	Propriétaires de petits bateaux ayant besoin de réparation et de filets a pêche	35





B.	Propriétaires de bateaux avec filets ayant besoin de réparations	300
C.	Familles de pêcheurs ayant besoin de revenus (Travail contre Paiement - TCP)	120
D.	Pêcheurs sans bateaux ayant besoin de nouveaux filets	500
	Nombre total de familles	955
	Nombre total de bénéficiaires (familles x 6)	5730

Par ailleurs le projet bénéficiera indirectement aussi les fournisseurs locaux de filets et de matériaux pour les bateaux, ainsi que la population générale qui aura accès à plus de poisson et de fruits de mer sur les marchés.

Critères de sélection des bénéficiaires

- A. Propriétaires de petits bateaux ayant besoin de réparations et de filets a pêche
- B. Propriétaires de bateaux avec filets devant être réparés
 - La pêche représente le soutien principal de la famille (au moins 80% du total des revenus)
 - Propriétaire d'un bateau endommagé et/ou de filets endommagés ou détruits
 - Revenus de moins de 1350 NIS par mois (sous le niveau minimum pour vivre)
 - Un minimum de 6 individus par famille
- C. <u>Familles de pêcheurs ayant besoin de revenus (Travail contre paiement- TCP)</u>
 - La pêche représente le soutien principal de la famille (au moins 80% du total des revenus)
 - Revenus de moins de 1350 NIS par mois (sous le niveau minimum pour vivre)
 - Famille qui n'a pas bénéficié de programmes de TCP pendant les 6 derniers mois
 - Entre 18-60 ans
 - Un minimum de 6 individus par famille

D. Pêcheurs sans bateaux ayant besoin de nouveaux filets

- La pêche représente le soutien principal de la famille (au moins 80% du total des revenus)
- Propriétaire de filets de pêche endommagés ou détruits
- Revenus de moins de 1350 NIS par mois (sous le niveau minimum pour vivre)
- Un minimum de 6 individus par famille

Les groups suivants seront prioritaires :

- Familles qui hébergent des orphelins et/ou des personnes déplacées
- · Familles dont le chef est une femme
- Familles avec des individus handicapés ou invalides

Le Syndicat a déjà évalué les dégâts et la destructions créés par le conflit et tient à jour des listes détaillées du niveau économique de chaque pêcheur enregistré. Par conséquent, la sélection des bénéficiaires durera un maximum de 2 semaines et consistera principalement à vérifier les données des listes de bénéficiaires avec les partenaires locaux et les comités municipaux. ACTED s'assurera qu'aucun des bénéficiaires ne reçoive d'aide d'une autre organisation pendant la durée du projet.

Chronogramme des activités

N°	Activité		Mois	1	M	ois 2	Mo	Mois 4			
1	Sélection des bénéficiaires (de TCP, de matériaux										





	pour les bateaux et de filets de pêche)							Ì		
2	Achat des matériaux pour réparer les bateaux et les filets de pêche									
3	Recrutement des ouvriers de TCP									
4	Réparation des bateaux									
5	Distribution de filets de pêche				Ì					
6	Suivi et évaluation						ĺ		Ì	
7	Rapport final									

Partenariat

Pendant la durée du projet le Syndicat travaillera étroitement avec ACTED, permettant ainsi au Syndicat de bénéficier du soutien d'une ONG internationale et de renforcer ses connaissances et ses procédures. ACTED apportera l'équipe qui sera responsable des finances, des achats, du suivi, de l'évaluation et du reporting à CUF.

ACTED désignera un membre de son équipe pourchaque département (finances, logistique, reporting, et suivi et évaluation) pour superviser la mise en œuvre du projet et pour renforcer les capacités du Syndicat. Ceci permettra au Syndicat d'observer et de faire partie du cycle complet de la gestion d'un projet, tout en développent ses connaissances et ses procédures pour que le Syndicat puisse mettre en œuvre ses propres projets àl'avenir, sans l'aide d'ACTED. Le staff du Syndicat travaillera principalement dans les parties « programme » du projet, c'est-à-dire à la supervision générale de la mis en œuvre du projet, des équipes de TCP, des distribution et tout autre travail sur le terrain. Le projet bénéficiera de l'utilisation des installations et des équipements du Syndicat (qui sont déjà financés par les cotisations des membres.

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement) est une organisation non gouvernementale basée en France. Depuis sa création en 1993, ACTED a mis en oeuvre des projets dans plus de trente pays. ACTED a ouvert sa mission dans les Territoires Palestiniens occupés en 2007 et met aujourd'hui en œuvre des projets dans 5 gouvernorats de la Cisjordanie et dans 2 gouvernorats de la Bande de Gaza. En Cisjordanie ACTED a développé ses compétences et connaissances dans les secteurs de l'agriculture et du soutien au moyens de subsistance. Depuis le début du conflit à Gaza de décembre 2008, ACTED a mis en œuvre trois projets : (a) un projet d'urgence et de distribution de paniers alimentaires achetés à des fermiers et distribués aux familles vulnérables, avec le soutien de UN OCHA-HERF, (b) un projet de distribution d'urgence d'hébergements avec ShelterBox UK, et (c) une distribution de kits hygiéniques, de kits de cuisine et de couvertures, avec le soutien de USAID/ARD. ACTED est actuellement en train de mettre en œuvre un autre projet de distribution de paniers alimentaires avec le soutien de CUF. Ces interventions ont permis à ACTED de développer les connaissances et la capacité de travailler avec des pêcheurs en situation de crise à Gaza.

Visibilité

Pour assurer la visibilité du projet, ACTED entreprendra les actions suivantes au cours de la mise en œuvre du projet :





- 1. Matériel de visibilité
 - Mention et logo de CU sur tous matériels distribués
- Affichage d'une banderole CU/ACTED à chaque point de distribution et atelier
- Mention et logo de CU sur tous les matériels de visibilité (brochures, dépliants, affiches, banderoles, etc.)

2. Reporting

- Mention dans tous les rapports et les articles publiés dans le bulletin mensuel d'ACTED
- 3. Relations presses et relations publiques
 - Mention et logo de CU sur toutes les pages Web du site Internet d'ACTED faisant référence au projet, ainsi que dans tous les articles et les rapports électroniques
 - Mention du partenariat lors des actions de presse
 - Production et remise à CU d'un mini documentaire sur le projet (sous forme de DVD)

Approvisionnement, Préparation et Distribution

Les matériaux et équipements suivants sont actuellement disponibles dans la Bande de Gaza et seront achetés au début du projet:

- <u>Matériaux pour réparer les bateaux:</u> fibre de verre, grillage, séchoir, peinture, pinceaux, papier de verre, clous, bois. (USD 2,000 de matériaux pour un bateau fortement endommagé et USD 310 de matériaux pour un bateau moyennement endommagé). Voir le budget pour plus de détail des prix.
- <u>Filets de pêche:</u> 2 filets par bateau (50% filets *maltash*, 50% filets *shanshoula*); du fil et des flotteurs pour la réparation des filets pas trop endommagés

Les fournisseurs locaux seront invités à présenter leurs prix de vente par le biais d'un system d'appel d'offre selon les procédures d'achat d'ACTED. La distribution et l'utilisation des matériaux et de l'équipement seront supervisées par ACTED, le Syndicat et l'Association pour assurer un maximum d'économies et d'efficacité.

Suivi et évaluation du projet

Le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par l'unité autonome de « *Appraisal, Monitoring and Evaluation* » (AME) d'ACTED et seront sous la responsabilité du Responsable de l'AME. Le Responsable sera en contact direct avec l'équipe de programme du Syndicat sur le terrain et indirectement en contact avec les bénéficiaires par l'intermédiaire du Moniteur AME ACTED sur leterrain. Le Responsable analysera les résultats et d'identifiera, si besoin, les ajustements à faire. L'AME s'assurera aussi que chaque étape et chaque phase de l'intervention sont documentées et photographiées. A la fin de l'opération, l'AME rédigera un rapport final d'évaluation de la mise en œuvre du projet. Le chargé de Reporting fera en sorte qu'un rapport final et un rapport financier soient rendus dans des délais fixés.

Annex I: Syndicat général des marins pêcheurs de la Bande de Gaza

Le Syndicat général des marins pêcheurs (dénommé ci-après « le Syndicat ») est un syndicat pour les pêcheurs de la Bande de Gaza qui a pour objectif de soutenir le travail des pêcheurs et de faciliter le commerce et le marketing dans le secteur de la pêche. Fondé en 1996, le Syndicat est aujourd'hui officiellement enregistré auprès du Ministère du Travail de l'Autorité palestinienne avec un siège à Deir Al-Balah. Les règlements des syndicats stipulent qu'un syndicat est par définition une entité non politique qui se charge des questions économiques et liées au commerce de ses membres par la production d'études de marché, des activités de plaidoyer, la facilitation de l'approvisionnement et l'arbitrage de disputes entre





membres. Par conséquent, le conseil d'administration du Syndicat reste neutre sur tous sujets à part ceux qui concernent directement la pêche. Le Syndicat lui-même est membre de la Fédération générale des ouvriers palestiniens, et est enregistré auprès du Ministère du Travail (Licence 2/2002)

Le Syndicat a 26 sous-syndicats:

- 1. Gouvernorat de Gaza: 9 sous-syndicats
- 2. Gouvernorat du Centre: 5 sous-syndicats
- 3. Gouvernorat de Khan Younis: 7 sous-syndicats
- 4. Gouvernorat de Rafah: 5 sous-syndicats

Les postes de président, adjoint et trésorier sont élus pour un mandat de deux ans par les membres du Syndicat qui disposent d'une voix chacun lors d'un vote. Les objectifs spécifiques du Syndicat sont stipulés dans le mandat de l'organisation :

- Représenter les membres pêcheurs dans tous les cercles officiels ou non officiels
- Négocier et assurer l'accès des pêcheurs à l'assurance maladie
- Arbitrer et résoudre les disputes entre pêcheurs
- Apporter son soutien et édicter des lois qui sont dans l'intérêt général des pêcheurs
- Fournir une aide générale aux pêcheurs (matériaux, réparation de bateaux, entrepôts, etc.)

Le Syndicat a aujourd'hui 2,584 membres qui paient des cotisations annuelles pour couvrir les coûts de soutien administratifs des opérations du Syndicat et pour recevoir en retour les services offerts. Chaque pêcheur est aussi enregistré auprès du Ministère de l'Agriculture à qui ils fournissent de l'information chaque semaine sur leur pêche et leurs stocks. Au cours des dernières années, le Syndicat a noté une augmentation du nombre de pêcheurs non enregistrés qui utilisent des petits bateaux à aubes (dû au fort taux de chômage). Cependant, le Syndicat ne peut accepter comme membre que les pêcheurs qui ont des bateaux motorisés et ces nouveaux pêcheurs ne sont pas inclus sur les listes du Syndicat. Le nombre de membres varie selon le gouvernorat:

- 1. Gouvernorat de Gaza: 1370 membres
- 2. Gouvernorat du Centre: 524 membres
- 3. Gouvernorat de Khan Younis: 648 membres
- 4. Gouvernorat de Rafah: 42 membres





Discussion de groupe avec des pêcheurs de Gaza: 18 mai 2009

Gaza-Ville et Deir Al-Balah

Contexte du secteur de la pêche à Gaza

- 1) Quelles sont les saisons de pêche à Gaza et pour quels types de poissons?
- 2) Quels équipements et matériaux de pêche sont utilisés pendant les différentes saisons et pour les différents types de poissons ?
- 3) Quels sont les mécanismes pour être propriétaire ou pour avoir accès à un bateau et à d'autres équipements de pêche (louer, partager, être propriétaire, etc.)
- 4) Quels sont les différents revenus générés selon les saisons de pêche? Où sont les produits vendus?
- 5) Quel est l'impact des contraintes imposées par le gouvernement israélien sur le secteur de la pêche ? Quel est l'impact sur le niveau des revenus ?
- 6) Y-a-t'il d'autres sources de revenus disponible aux pêcheurs ?
- 7) Quel est le rôle et la fonction (du point de vue des pêcheurs) des organisations à Gaza pour les pêcheurs et pour la pêche, telles que le Syndicat et le Comité ? Quel soutien apportent-elles aux pêcheurs ?
- 8) Selon vous, est-ce que les revenus générés actuellement par la pêche suffisent pour couvrir les besoins de base d'une famille ?
- 9) Est-ce que vous pensez que la pêche est une source de revenus viable ou préféreriez vous apprendre une nouvelle profession ?

Evaluation des dégâts et des besoins:

- 1. Quels matériaux et équipements de pêche ont été endommagés pendant le conflit (bateaux, filets, etc.)?
- 2. Quel est l'impact de ces dégâts sur vos moyens de subsistance et votre capacité de pêcher? (autant que possible, estimer l'impact sur les revenus d'une famille)
- 3. De quoi auriez-vous besoin pour réparer vos équipements et autres matériel de pêche ? Est-ce qu'ils sont disponibles à Gaza ? A quel prix?
- 4. Combien de temps faudrait-il pour réparer vos équipements de pêche si vous deviez recevoir le matériel dont vous avez besoin? Est-ce que vous auriez besoin de main d'œuvre (si oui, de combien d'ouvriers par jour)?